

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007

Octobre 2008

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.gouv.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Introduction

Dans ce chapitre, sont étudiées les caractéristiques des populations (effectif, composition par âge, sexe, etc.), leur évolution future et leurs dynamiques à partir des principaux phénomènes démographiques que sont la fécondité, la mortalité, la nuptialité et les migrations. Les analyses portent sur les variations de ces phénomènes dans le temps et dans l'espace, compte tenu des caractéristiques socio-économiques et culturelles. Les analyses s'appuient sur des informations statistiques issues des recensements, des EDS et des projections démographiques.

I.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Cette section a pour objet de décrire l'évolution de la population, la structure par âge et par sexe ainsi que la répartition spatiale. Il convient de souligner qu'on fait référence à la population de droit appelée également population résidente¹, c'est à dire l'ensemble des personnes résidentes présentes et absentes.

I.1.1. EVOLUTION DE LA POPULATION DU SENEGAL

Au recensement de 1976, la population du Sénégal était estimée à 5.100.000 habitants ; elle est passée à 6.900.000 au recensement de 1988 et à 9.858.482 habitants à celui de 2002. Selon les projections démographiques officielles, cette population s'établit à 11.519.226 habitants en 2007. Entre les périodes intercensitaires 1976/1988 et 1988/2002, les taux d'accroissement intercensitaire sont respectivement de 2,7% et de 2,5% par an. Ce qui correspond à un doublement de la population tous les 25 ans.

I.1.2. REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

L'examen du tableau 1.1 et de la pyramide des âges (graphique 1.1) révèle la jeunesse de la population. En effet, en 2002, près de la moitié des Sénégalais ont moins de 15 ans (42,8%), plus d'un Sénégalais sur deux (54,7%) a moins de 20 ans, alors que 3,5 % seulement ont 65 ans et plus. Ces données indiquent que le coefficient de dépendance démographique est relativement élevé. Il correspond à

¹ Est considéré comme résidente dans un ménage, toute personne vivant dans ce ménage pendant 6 mois ou plus, ou ayant l'intention d'y résider pour une durée de 6 mois ou plus.

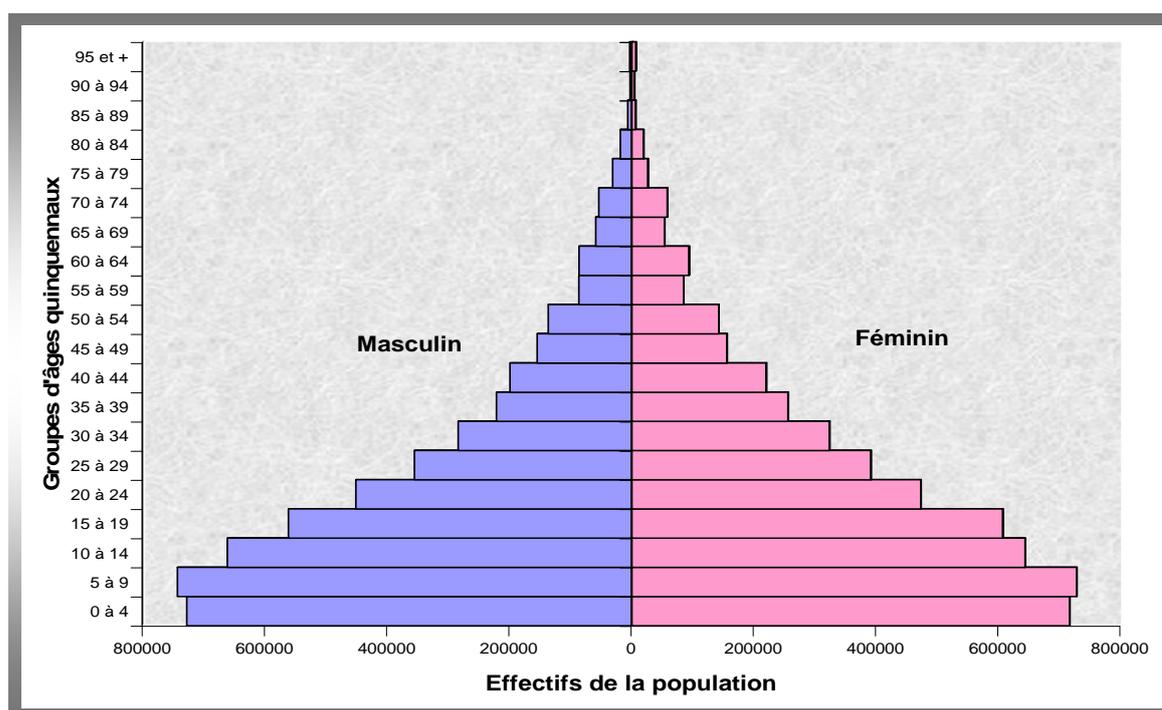
86,5 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans). Ce taux a largement baissé puisqu'en 1988, 100 actifs avaient en charge 103,3 inactifs. Selon les projections démographiques, cette baisse devrait se poursuivre avec 84 inactifs pour 100 actifs attendus en 2008 et 81 pour 100 en 2012.

La répartition par sexe met en évidence un déséquilibre entre les sexes en faveur des femmes. En effet, le rapport de masculinité s'élève à 96,9 hommes pour 100 femmes. Avantage qui s'observe également aux âges compris entre 15 et 54 ans, dû certainement à une migration différentielle des hommes. L'avantage numérique des hommes sur les femmes n'est visible qu'aux jeunes âges, moins de 15 ans où les rapports de masculinité dépassent les 100%. La répartition des femmes par grand groupe d'âges révèle une jeunesse de la population : 70,8% des femmes ont moins de 30 ans. La proportion des femmes en âge de procréer, celles âgées entre 15-49 ans, est de 48,9%.

Tableau 1.1 : Répartition de la population résidente en 2002 selon les groupes d'âges, par sexe

Groupes d'âges	Sexe				Total		Rapports de masculinité
	Masculin		Féminin		Effectifs	%	
	Effectifs	%	Effectifs	%			
0 – 4	728 605	7,4	716 100	7,3	1 444 705	14,7	101,7
5 – 9	743 683	7,5	727 756	7,4	1 471 439	14,9	102,2
10 – 14	661 917	6,7	643 284	6,5	1 305 201	13,2	102,9
15 – 19	562 066	5,7	606 807	6,2	1 168 873	11,9	92,6
20 – 24	451 791	4,6	472 763	4,8	924 554	9,4	95,6
25 – 29	355 694	3,6	390 984	4,0	746 678	7,6	91,0
30 – 34	284 309	2,9	323 265	3,3	607 574	6,2	87,9
35 – 39	221 619	2,2	255 480	2,6	477 099	4,8	86,7
40 – 44	199 620	2,0	219 887	2,2	419 507	4,3	90,8
45 – 49	155 332	1,6	155 492	1,6	310 824	3,2	99,9
50 – 54	136 828	1,4	141 942	1,4	278 770	2,8	96,4
55 – 59	87 092	0,9	84 448	0,9	171 540	1,7	103,1
60 – 64	86 658	0,9	93 546	0,9	180 204	1,8	92,6
65 – 69	59 427	0,6	53 578	0,5	113 005	1,1	110,9
70 – 74	54 083	0,5	58 027	0,6	112 110	1,1	93,2
75 – 79	31 472	0,3	26 209	0,3	57 681	0,6	120,1
80-84	18811	0,2	19317	0,2	38128	0,4	97,4
85-89	6729	0,1	6122	0,1	12851	0,1	109,9
90-94	3257	0,0	4145	0,0	7402	0,1	78,6
95 et +	3771	0,0	6566	0,1	10337	0,1	57,4
Total	4 852 764	49,2	5 005 718	50,8	9 858 482	100,0	96,9

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population du Sénégal en 2002



I.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population du Sénégal est inégalement répartie (tableau 1.2). Elle est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est et le Nord sont faiblement peuplés. La densité de la population est de 59 habitants au km². La région de Dakar est, de loin, la plus densément peuplée avec 3964 habitants au km². Sa population est estimée à 2 168 314 habitants en 2002 (RGPH3), soit près de 22 % de la population totale sur une superficie représentant 0,3% seulement de celle du pays. Alors que la région de Tambacounda, qui représente le tiers de la superficie du pays, ne regroupe que 6% de la population.

Tableau 1.2 : Répartition de la population, de la superficie et des densités selon la région

Région	Population 2002	Population 2007	Population 2012	Superficie	Superficie en %	Densité au km ² en 2002
Dakar	2 168 314	2 428 155	2 703 203	547	0,3	3964
Diourbel	1 051 941	1 234 755	1 442 413	4 903	2,5	215
Fatick	609 789	714 750	838 774	7 910	4	77
Kaolack	1 070 203	1 232 323	1 422 537	15 449	7,9	69
Kolda	817 438	942 204	1 088 329	21 112	10,7	39
Louga	677 264	780 655	901 206	25 254	12,8	27
Matam	423 967	492 031	570 381	29 041	14,8	15
Saint Louis	694 652	809 813	941 450	19 241	9,8	36
Tambacounda	612 855	708 971	822 119	59 542	30,3	10
Thiès	1 322 579	1 516 990	1 734 535	6 670	3,4	198
Ziguinchor	409 480	658 579	742 935	7 352	3,7	56
Total	9 858 482	11 519 226	13 207 882	196 712	100	59

Source : ANSD – RGP3-2002

La population sénégalaise est essentiellement rurale avec près de 6 Sénégalais sur 10 habitant le milieu rural (59,3%). Le Sénégal est un des pays les plus urbanisés d'Afrique de l'Ouest, avec un taux d'urbanisation estimé à 40,7% 2002. Plus de la moitié de la population urbaine du pays (52,6%) réside à Dakar. Cette région est suivie de loin par Thiès avec 14,1% de la population urbaine du Sénégal. En outre, la région de Dakar se particularise par une urbanisation extrême de 97,2% de sa population comparée aux régions de Fatick et de Kolda qui sont les moins urbanisées du pays avec respectivement un taux de 12,7% et 13,5% en 2002.

Tableau 1.3 : Répartition de la population résidente selon le sexe, par la région et le milieu de résidence en 2002

Région	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région						
Dakar	1 085 781	50,1	1 082 533	49,9	2 168 314	100,0
Diourbel	491 645	46,7	560 296	53,3	1 051 941	100,0
Fatick	301 786	49,5	308 003	50,5	609 789	100,0
Kaolack	521 124	48,7	549 079	51,3	1 070 203	100,0
Kolda	408 559	50,0	408 879	50,0	817 438	100,0
Louga	330 294	48,8	346 970	51,2	677 264	100,0
Matam	201 924	47,6	222 043	52,4	423 967	100,0
Saint Louis	338 478	48,7	356 174	51,3	694 652	100,0
Tambacounda	305 991	49,9	306 864	50,1	612 855	100,0
Thiès	661 155	50,0	661 424	50,0	1 322 579	100,0

Région	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région						
Ziguinchor	206 027	50,3	203 453	49,7	409 480	100,0
Total	4 852 764	49,2	5 005 718	50,8	9 858 482	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	1 987 500	49,6	2 021 465	50,4	4 008 965	40,7
Rural	2 865 264	49,0	2 984 253	51,0	5 849 517	59,3
Total	4 852 764	49,2	4 852 764	49,2	9 858 482	100,0

Source : ANSD – RGP3-2002

I.2. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION

Elle comporte deux aspects essentiels : les mouvements naturels de la population (la natalité et la mortalité) et les migrations.

I.2.1. LES MOUVEMENTS NATURELS

Le potentiel d'accroissement de la population sénégalaise reste important bien que la mortalité demeure toujours élevée.

I.2.1.1. Natalité et fécondité

La structure des naissances vivantes survenues au sein de la population est utilisée pour l'estimation de certains indicateurs tels que le taux brut de natalité, le taux de fécondité par âge et le nombre moyen d'enfants par femme de 15-49 ans communément appelé l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF).

a) La natalité

Le Taux Brut de Natalité (TBN) permet de mesurer le niveau de natalité. Il se définit comme étant la fréquence des naissances vivantes au sein d'une population donnée. Il est le rapport entre le nombre de naissances de l'année précédant le recensement et la population moyenne de l'année.

Un total de 5.849.517 de femmes a été recensée en 2002. Il en est issu un total de 399.967 naissances vivantes correspondant à un taux brut de natalité de 41 naissances pour mille habitants pour l'ensemble du pays. Cet indicateur est de 34 pour mille en milieu urbain et 45 pour mille en milieu rural. D'après les projections, ce taux devrait connaître une légère baisse passant de 38,9 pour mille en 2008, à 37,6 pour mille en 2012.

Tableau 1. 4 : Répartition du nombre de femmes et de celui des naissances en 2002

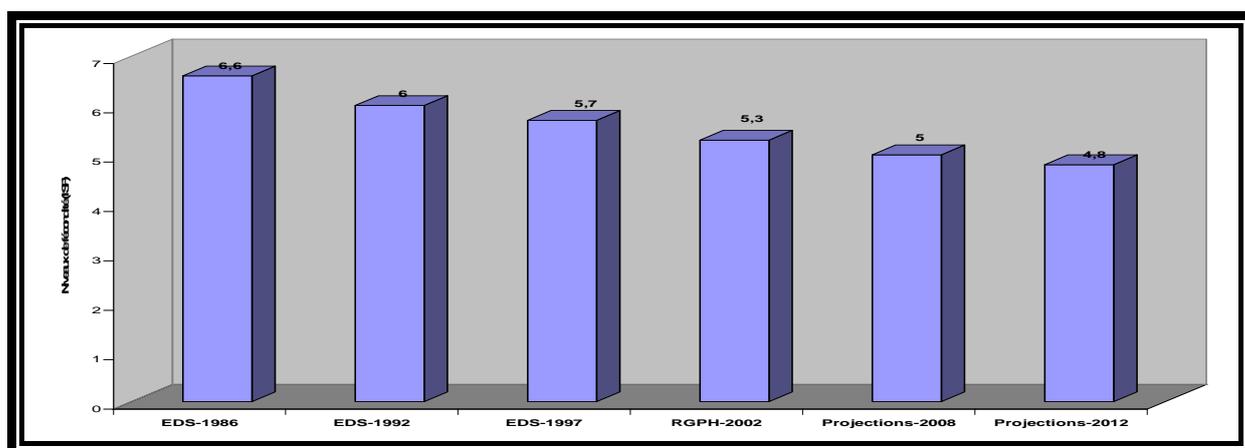
Age	Nombre de femmes			Nombre de naissances		
	Sénégal	Urbain	Rural	Sénégal	Urbain	Rural
15-19	606.807	272.420	334.387	70.532	16.029	54.660
20-24	472.763	227.303	245.460	102.101	35.580	65.250
25-29	390.984	173.847	217.137	95.932	34.262	60.823
30-34	323.265	140.659	182.606	69.955	26.378	43.161
35-39	255.480	112.888	142.592	40.465	16.029	24.198
40-44	219.887	93.302	126.585	16.624	6.305	10.239
45-49	155.492	72.000	83.492	4.358	1.632	2.714
Total	2.424.678	1.092.419	1.332.259	399.967	136.215	261.045
Pop féminine	5.005.718	2.021.465	2.984.253			

Source : ANSD – RGP3-2002

b) La fécondité

Le Sénégal se caractérise par une fécondité élevée et précoce qui se manifeste notamment par des taux de fécondité de (101‰) aux âges 15-19 ans et de (250‰) à 25-29 ans. Cette situation n'est certainement pas sans effets sur la baisse lente de la fécondité observée au Sénégal (Graphique 1.2). L'Indice Synthétique de Fécondité qui mesure le nombre moyen d'enfants par femme à la fin de sa vie génésique est de 5,3 enfants en 2005. Il a connu une baisse, passant de 6,6 enfants par femme en 1986, à 6,0 en 1992, à 5,7 en 1997 avant de se stabiliser à 5,3 en 2002 et en 2005. En 2007, on n'aurait une réduction de 0,3 enfants par femme par rapport à 2005 (5,0). Le nombre moyen d'enfants par femme serait le même à l'horizon 2012.

Graphique 1. 2 : Evolution du niveau de fécondité



Sources : Enquête Démographique et de Santé (EDS) 2005, CRDH ; RGP3 2002 et Projections Démographiques, ANSD

En outre, on observe des disparités selon le milieu et la région de résidence, le niveau d'instruction et le niveau de vie.

Le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain avec respectivement des ISF de 6,4 et 4,1 enfants par femme. La région de Dakar se démarque nettement des autres régions (3,7 enfants par femme). La région de Ziguinchor vient après Dakar avec un nombre moyen d'enfants par femme de 4,9. Le maximum est observé à Fatick avec 6,7 enfants par femme. Par ailleurs, on constate que la fécondité diminue avec le niveau d'instruction : de 6,1 enfants par femme, chez les femmes n'ayant aucun niveau, il tombe à 4,8 chez celles ayant un niveau primaire et à 3,0 enfants par femme chez celles ayant atteint le niveau secondaire ou plus. La même tendance se dégage pour l'analyse selon le niveau de bien-être. L'ISF passe de 7,0 enfants dans les ménages du premier quintile de pauvreté qui sont aussi les plus pauvres, à 6,3 dans le second quintile et tombe à 3,8 enfants dans les ménages les plus riches.

Tableau 1.5 : Indice Synthétique de Fécondité selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Indice Synthétique de Fécondité (ISF)
Milieu de résidence	
Urbain	4,1
Rural	6,4
Région	
Dakar	3,7
Diourbel	6,3
Fatick	6,7
Kaolack	5,9
Kolda	6,4
Louga	5,6
Matam	5,7
Saint-Louis	5,2
Tambacounda	6,2
Thiès	5,5
Ziguinchor	4,9
Instruction	
Aucune	6,1
Primaire	4,8
Secondaire ou plus	3
Quintile de bien-être économique	
Le plus pauvre	7
Second	6,3
Moyen	5,5
Quatrième	4,3
Le plus riche	3,8
Ensemble	5,3

Source : Enquête Démographique et de Santé (EDS), 2005, CRDH

Il convient de noter que le niveau élevé de la fécondité au Sénégal est aussi lié à la précocité du mariage du fait de la précocité du premier mariage (l'âge au premier mariage est de 28,0 ans pour les hommes et de 21,2 ans pour les femmes) et à la forte intensité de la nuptialité (au-delà de 40 ans, le célibat des femmes est pratiquement inexistant).

D'ailleurs, les femmes passent plus de 90% de leur période féconde (entre 15 et 50 ans) dans le mariage.

1.2.1.2. La mortalité

La mortalité est l'action des décès sur le mouvement de la population. Elle peut être mesurée par l'espérance de vie à la naissance, le Taux Brut de Mortalité et les taux spécifiques de mortalité, etc. L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années de vie (de la naissance à la mort) espéré pour un nouveau-né. L'estimation de cet indicateur tient compte du niveau de la mortalité par âge enregistré au cours de la période considérée. Selon les projections démographiques, en 2007, l'espérance de vie à la naissance est de 55,8 ans. Les femmes, avec une espérance de vie à la naissance de 58,7 ans vivent plus longtemps que les hommes (55,8 ans).

a) La mortalité maternelle

L'Enquête Démographique et de Santé de 2005 estime le taux de mortalité maternelle pour la période 1998-2005 à 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Bien qu'il ait diminué entre 1992-93 (510 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) et 2005, le niveau reste encore élevé. Plusieurs facteurs expliquent cette situation parmi lesquels : le faible niveau d'instruction, la précocité ou le retard de la maternité, le faible niveau d'utilisation des méthodes contraceptives, entres autres.

Les données de l'EDS IV confirment la précocité de la fécondité : 15 % des jeunes filles de moins de 20 ans ont déjà donné naissance à, au moins, un enfant ; il en est de même pour 55% des femmes de 20-24 ans. Aussi, en 2005, à 45-49 ans, en fin de vie féconde, plus d'une femme sur cinq (21 %) a donné naissance à dix enfants ou plus. Dans ce cas, le risque de mortalité maternelle est majoré.

De plus, un grand nombre de grossesses rapprochées peut affecter la survie de la mère et de l'enfant. Il est admis que les intervalles inter gésiques courts (inférieurs à 24 mois) peuvent affecter l'état de santé de la mère et celle de son enfant. On constate que, selon l'EDS IV, 19% des naissances sont survenues à moins de 24 mois de la naissance précédente.

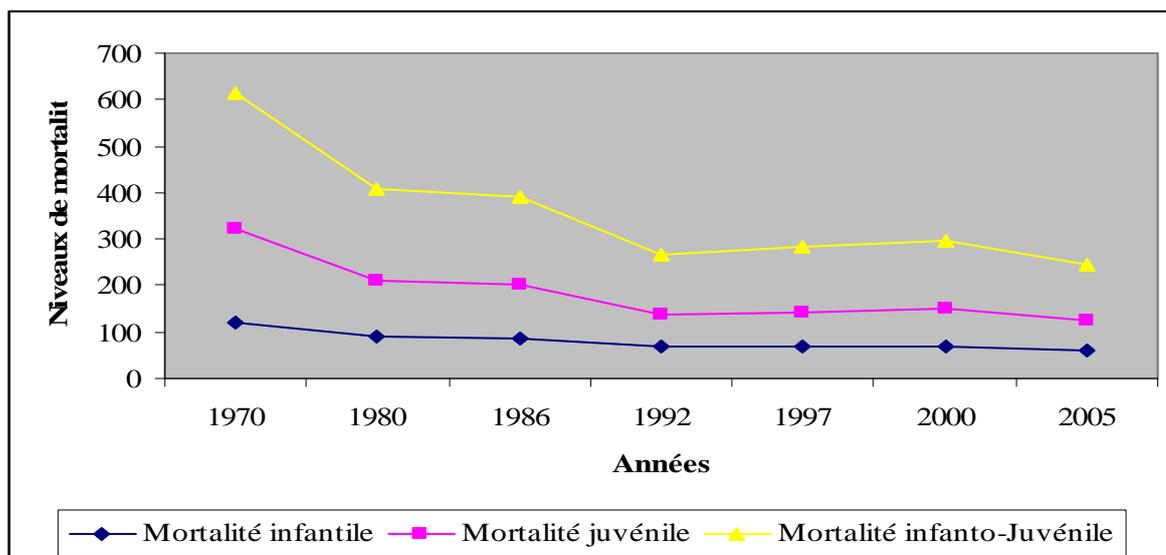
En outre, le niveau d'utilisation des méthodes contraceptives demeure encore faible. Seules 8,7% des femmes utilisent actuellement une méthode contraceptive dont 8% pour les méthodes modernes. Par contre, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS IV 2005) montre une augmentation continue de la proportion de naissances pour lesquelles la mère a bénéficié de soins prénatals auprès de professionnels de la santé : cette proportion est passée de 74 % en 1993 à 82 % en 1997 et à 87% en 2005. Elle révèle également que parmi elles, seules 40 % des mères ont eu au moins quatre visites prénatales et 57 % ont effectué la première visite à moins de quatre mois de grossesse.

b) La mortalité infanto-juvénile

La mortalité pendant l'enfance (mortalité infantile et mortalité juvénile) a connu une baisse considérable au cours des deux dernières décennies. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les résultats des EDS grâce auxquelles sa connaissance s'est nettement améliorée et constituent des sources de données appréciables. Cependant, malgré ce recul, les niveaux de mortalité infantile et juvénile demeurent encore élevés.

Entre 1970 et 2005, les taux de mortalité infantile (moins d'un an), juvénile (entre un et quatre ans) et infanto-juvénile (moins de cinq ans) ont baissé passant respectivement de 119,9, 200,3 et 296‰ à 61, 64 et 121‰. Ce recul de la mortalité s'explique par des efforts considérables réalisés dans le domaine de la santé en général et de la santé des enfants en particulier. Cependant, les niveaux sont encore élevés et à partir de 1992, on assiste à une recrudescence du niveau de la mortalité, surtout la mortalité infanto-juvénile. Le niveau augmente de période en période avant de chuter en 2005. En effet, sur 1000 naissances vivantes, en 1992, 131 décèdent avant cinq ans. Il est passé à 139 en 1997, 145 en 2000 avant de baisser en 2005 à 121‰.

Graphique 1. 3 : Evolution de la mortalité des enfants de moins de 5 ans au Sénégal



Sources : EDS I, II, III, IV, ESF 78, MICS 2000

L'Enquête Démographique et de Santé de 2005 a permis d'observer, pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête, une différenciation de cette mortalité selon certaines caractéristiques sociodémographiques à savoir le milieu et la région de résidence, le niveau d'instruction, le bien être économique, le sexe de l'enfant et l'âge de la mère (tableau 1.6).

La probabilité de décéder varie considérablement selon le milieu de résidence. En effet, le risque de décéder avant 5 ans, tous âges confondus, est plus élevé en milieu rural avec respectivement 82, 85 et 160‰ qu'en milieu urbain, respectivement 52, 41 et 91‰. Entre région de résidence, la chance de survie des enfants de Dakar est nettement plus élevée que celle des autres régions. En guise d'exemple, pour 1000 enfants nés vivants à Dakar, 79 décèdent avant le cinquième anniversaire. Cet indicateur est de 205 à Kolda et 200 à Tambacounda. Cette situation semble illustrer une meilleure prise en charge des enfants de la région de Dakar.

Il ressort également de ces données que le niveau d'instruction de la mère discrimine les enfants en matière de santé. En effet, le risque de décéder avant 5 ans est majoré chez les enfants dont leurs mères sont sans niveau ou ont un niveau primaire de respectivement 92‰ et 34‰ supérieurs à celui de leurs congénères dont les mères ont un niveau supérieur ou plus (60‰). Il en est de même pour le bien être économique. Les plus riches ont plus de chances de survivre (64‰) que les plus pauvres (183‰). Par rapport au sexe de l'enfant,

la mortalité touche plus les garçons que les filles, surtout aux jeunes âges. Le tableau ci-après le confirme : la probabilité de décéder avant 5 ans est plus élevée pour le sexe masculin (143‰) que pour le sexe féminin (127‰). Au cours de la période juvénile (entre 1 et 4 ans), les garçons et les filles ont le même risque de mourir (69‰) mais avant 1 an, le gain pour les filles par rapport aux garçons est de 16%.

Tableau 1.6 : Quotient de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile pour la période de 10 ans ayant précédé l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère

Caractéristiques socio - démographiques	Mortalité Infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto juvénile
Milieu de résidence			
Urbain	52	41	91
Rural	82	85	160
Région			
Dakar	44	37	79
Diourbel	89	98	178
Fatick	79	82	154
Kaolack	79	84	156
Kolda	100	116	205
Louga	53	45	96
Matam	68	45	110
Saint-Louis	52	42	93
Tambacounda	100	111	200
Thiès	60	44	101
Ziguinchor	69	64	129
Niveau d'instruction			
Aucun	79	78	152
Primaire	52	44	94
Secondaire ou plus	30	30	60
Quintile de bien-être économique			
Le plus pauvre	89	103	183
Second	85	87	164
Moyen	73	69	136
Quatrième	53	41	92
Le plus riche	41	25	64
Sexe de l'enfant			
Masculin	79	69	143
Féminin	63	69	127
Age de la mère			
<20	101	77	170
20-29	61	69	126
30-39	70	67	132
40-49	93	45	133

Source : Enquête Démographique et de Santé (EDS), 2005, CRDH

I.2.2. LES MIGRATIONS

La migration est devenue actuellement un phénomène mondial très complexe. En dépit des politiques restrictives, le phénomène connaît une grande ampleur tant aux plans interne qu'international. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait parmi lesquels on peut citer la différence de niveau de développement économique entre les zones de départ et les destinations concernées qui semble être le facteur le plus déterminant de la migration surtout chez les jeunes en quête d'activités rémunératrices .

I.2.2.1. La migration interne

En ce qui concerne la migration récente, en 2002, sur une population de droit de 8 413 777 habitants (de 5 ans et plus), 3,4 % (soit 288 699 habitants) ont eu à effectuer au moins une migration au cours des cinq années précédant le recensement. Ces migrants récents ont eu principalement pour destination les régions de Dakar (35,5 %), Thiès (17,5 %) et Diourbel (13,2 %).

On a remarqué que les immigrants récents de la région de Dakar proviennent majoritairement des régions de Thiès (22,8 %), Ziguinchor (13,8 %), Kaolack (13,5 %) et Diourbel (12,4 %). En outre, on a observé qu'à Dakar, l'émigration récente est plus intense que l'émigration durée de vie : respectivement 24,0 % contre 10,2 %. Cette situation semble mettre en relief le fait que la région de Dakar joue un rôle prépondérant dans la redistribution des flux migratoires internes. L'émigration récente de cette région se fait essentiellement au profit de la région de Thiès (34,7 %).

Les résultats du tableau 1.8 montrent que seules les régions de Dakar (33 343 habitants), Diourbel (11.185 habitants), Thiès (8.190 habitants) et Tambacounda (1.148 habitants) ont eu un excédent migratoire. La région de Kaolack, avec un solde migratoire de -21.049 habitants, est celle qui profite le moins des échanges migratoires interrégionaux récents.

Tableau 1.7 : Matrice de migration interne récente de la population résidente

Région de résidence actuelle	Région de résidence antérieure											Entrées	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacounda	Thiès	Ziguinchor	Effectif	%
Dakar		12757	8832	13814	5789	5579	5032	9059	4230	23407	14122	102621	35,5
Diourbel	13261		3167	4325	385	7385	332	703	581	7366	615	38120	13,2
Fatick	4606	2186		3436	266	813	61	1041	305	2689	581	15984	5,5
Kaolack	3471	1856	2696		516	679	230	601	627	1188	760	12624	4,4
Kolda	2767	540	577	3026		170	165	740	1309	883	2068	12245	4,2
Louga	3866	2729	466	817	236		165	1051	286	2065	285	11966	4,1
Matam	1832	383	164	310	103	317		1042	340	347	109	4947	1,7
Saint Louis	6709	748	310	1105	647	1508	1026		438	2355	967	15813	5,5
Tambacounda	2590	783	592	1755	1286	501	661	719		1221	572	10680	3,7
Thiès	24021	4588	4021	4309	2010	3204	839	2841	1128		3498	50459	17,5
Ziguinchor	6155	365	306	776	3678	126	112	686	288	748		13240	4,6
Sortie	69278	26935	21131	33673	14916	20282	8623	18483	9532	42269	23577	288699	100
Sortie (%)	24,0	9,3	7,3	11,7	5,2	7,0	3,0	6,4	3,3	14,6	8,2	100	

NB : Sur une population de droit de 9858482 habitants, 288699 sont des migrants internes récents et 72478 sont immigrants internationaux récents

Toutefois, il faut noter que la région de Dakar est déficitaire dans ses échanges migratoires avec les régions de Diourbel (-504 habitants) et Thiès (-614 habitants).

Tableau 1.8 : Bilan (soldes) de la migration interne récente

Région de résidence	Région de résidence antérieure											Bilan
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacounda	Thiès	Ziguinchor	
Dakar		-504	4226	10343	3022	1713	3200	2350	1640	-614	7967	33343
Diourbel	504		981	2469	-155	4656	-51	-45	-202	2778	250	11185
Fatick	-4226	-981		740	-311	347	-103	731	-287	-1332	275	-5147
Kaolack	-10343	-2469	-740		-2510	-138	-80	-504	-1128	-3121	-16	-21049
Kolda	-3022	155	311	2510		-66	62	93	23	-1127	-1610	-2671
Louga	-1713	-4656	-347	138	66		-152	-457	-215	-1139	159	-8316
Matam	-3200	51	103	80	-62	152		16	-321	-492	-3	-3676
Saint Louis	-2350	45	-731	504	-93	457	-16		-281	-486	281	-2670
Tambacounda	-1640	202	287	1128	-23	215	321	281		93	284	1148
Thiès	614	-2778	1332	3121	1127	1139	492	486	-93		2750	8190
Ziguinchor	-7967	-250	-275	16	1610	-159	3	-281	-284	-2750		-10337

1.2.2.2. La migration internationale

Le développement de la migration internationale est lié au contexte international marqué par la mondialisation de l'économie. Le Sénégal constitue un pays de transit et une terre d'accueil pour beaucoup d'étrangers. En même temps, beaucoup d'expatriés sénégalais, en particuliers les jeunes, sont partis monnayer leur force de travail dans des pays d'accueil en Afrique, en Europe, en Amérique et dans d'autres contrées du monde. Ils participent à l'amélioration des compétences, au développement des connaissances et à la création de richesses dans ces différents pays d'accueil. Les transferts de fonds qu'ils effectuent vers le Sénégal contribuent dans une large mesure au bien-être et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Si elles sont bien gérées, les migrations transfrontalières, peuvent constituer un puissant facteur de développement et de lutte contre la pauvreté.

Au Sénégal, les immigrants internationaux récents représentent 0,8 % de la population totale, constitués en majeure partie des Sénégalais (73,2 %). Parmi les migrants sénégalais, les Peulh prédominent (28,6%) et sont suivis des Wolof/Lébou (22,6 %). Les Guinéens avec 47,9% sont majoritaires parmi les autres ouest-africains qui constituent le second groupe d'immigrants internationaux récents avec 18,5%. La moitié de ces immigrants internationaux résident à Dakar.

En 2002, selon l'ESAM II, les émigrés sénégalais représentent 168.953 dont 142.238 hommes (84%) et 26.716 femmes (16%). Cette émigration est caractérisée par sa jeunesse où 68 émigrés sur 100 sont âgés de 15-34 ans et 26% ont 35-54 ans. Selon l'origine géographique, les émigrés sénégalais viennent pour la plupart des régions de Dakar (31,2%), Saint-Louis (18,4%), Diourbel (9,9%), de Thiès (9,6%), Louga (7,6%) et Kolda (7,6%). Entre milieux de résidence, l'essentiel du milieu urbain est fourni par Dakar (61,6%) ; pour le milieu rural, c'est la région de Saint-Louis (32%).

Conclusion

L'examen de la démographie du Sénégal a révélé une population caractérisée par sa jeunesse et son accroissement rapide. Cette situation est due à un niveau élevé de fécondité associé à un niveau de mortalité qui reste, malgré une baisse certaine, encore trop élevé. En outre, le Sénégal est un pays relativement urbanisé qui connaît encore un exode rural important en dépit des programmes de développement rural. On assiste également à une émigration importante vers l'Occident qui, jadis, était tournée vers la sous région. Ces caractéristiques de la population ont une influence réelle sur la situation socio-économique du pays.